

Questions orales

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1415)

LE SÉNATDEMANDE D'ABOLITION—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, la motion que je demande à présenter en vertu de l'article 43 du Règlement n'a rien à voir avec les résultats de la partie de baseball disputée hier soir, mais a plutôt trait au fait que c'est aujourd'hui le soixante-treizième anniversaire du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). En reconnaissance de son apport précieux aux travaux de la Chambre et des services qu'il a rendus au Parlement et aux Canadiens, j'inviterais, en guise de cadeau d'anniversaire, le gouvernement du Canada à lancer, en pleine consultation avec les provinces, le processus menant à l'abolition du Sénat.

Des voix: Bravo!

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

(Traduction]

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX AGRICULTEURS MENACÉS DE FORCLUSION

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre des finances a demandé que l'on évoque des cas particuliers quand on parle à la Chambre de faillites d'exploitations agricoles. J'aimerais donc exposer le cas d'un couple de ma circonscription qui a fait de l'agriculture durant 40 ans, remboursé cinq hypothèques au cours de cette période, élevé neuf enfants dont quelques-uns s'occupent d'agriculture, et qui a été encouragé par une institution locale de crédit à étendre ses activités en 1973.

Au cours des 18 derniers mois, madame le Président, ce couple a vu la banque lui couper tous ses fonds d'exploitation; leur fils a vu son exploitation agricole mise en faillite par la banque; et voilà que cette famille vient de se faire signifier un délai de 30 jours pour rembourser son emprunt sinon elle devra se mettre en faillite. Cette mise en demeure oblige ce couple, maintenant à l'âge de la retraite, à vendre son exploitation agricole et la maison où il comptait prendre sa retraite à Delhi, en Ontario. Voici ma question au premier ministre: que proposez-vous de faire pour venir en aide à ce couple et à d'autres agriculteurs qui se voient dans la même situation aujourd'hui au Canada?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je me rappelle, madame le Président, que le ministre des Finances a

fait une proposition au député de Kingston et les Îles, et je la réitère au député. Qu'il fasse connaître le nom des intéressés au ministre, et ce dernier verra ce qu'il peut faire en communiquant avec les banques à ce sujet.

Une voix: Peut-on faire la même chose pour tous?

LE PROGRAMME D'OBLIGATIONS POUR L'EXPANSION DES
PETITES ENTREPRISES

M. Bud Bradley (Haldimand-Norfolk): Madame le Président, je suis certain que mes collègues de ce côté-ci enverront de nouveau toutes leurs lettres au ministre, car cette lettre a été envoyée au ministre de l'Agriculture et au ministre des Finances, mais je n'ai pas reçu de réponse. Madame le Président, quand un député pose une question précise pour plaider la cause d'un de ses administrés auprès du premier ministre, je trouve qu'on pourrait tout de même lui donner une réponse valable.

Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre: il sait qu'il y a trois semaines le ministre de l'Agriculture a déclaré que les petites entreprises et exploitations agricoles non constituées en sociétés pourraient participer au Programme des obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Peut-il nous dire si c'est vrai, si ce projet est en voie de réalisation ou si ce sont là encore de belles paroles en l'air de M. Whelan?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député est déçu de ne pas avoir reçu de réponse valable. Il faut être réaliste; je me demande bien comment je pourrais être au courant du cas d'une famille déterminée, habitant une région donnée du Canada, et de ses démêlés avec la banque, sans avoir été prévenu. C'est pour cette raison que le ministre des Finances a dit que, si on lui signalait des cas précis, il essaierait de persuader les représentants des banques de faire preuve de compassion; c'est d'ailleurs ce qu'il leur a demandé quand il est allé à Ottawa, il y a quinze jours avec ses collègues.

Pour répondre à la question du député, je crois que le ministre de l'Agriculture a dit que le gouvernement était au courant et que, s'il avait une réponse à ce sujet, il la donnerait à la Chambre.

● (1420)

L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX PRODUCTEURS

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Madame le Président, ma question s'adresse également au premier ministre. Elle concerne aussi les difficultés qu'ont les agriculteurs qui doivent emprunter de l'argent. Je puis citer de nombreux exemples d'électeurs dans ma circonscription qui ont des problèmes et doivent fermer boutique. Mais je voudrais demander au premier ministre de me dire s'il ne pourrait laisser espérer à tous ceux qui doivent réduire leur production ou qui sont en train de plier bagage ou qui ont été contraints de trouver du travail en dehors de leur exploitation agricole, que le gouvernement va mettre des programmes en œuvre pour les aider ou que les taux d'intérêt vont baisser? En attendant, les exploitants agricoles réduisent leur production. Nous allons nous en rendre compte, car cela va faire augmenter les prix des produits alimentaires à la consommation dans les prochaines années. Si le gouvernement mettait en œuvre certains programmes pour venir en aide à ces gens-là, cela les encourage-